



Doc. 14343
29 juin 2017

Le «Processus de Turin»: renforcer les droits sociaux en Europe

Amendement¹ n° 1

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 1, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée souligne qu'une démocratie saine est indissolublement liée aux politiques économiques, éducatives et sociales; ces dernières doivent répondre aux besoins des citoyens et viser à réduire les inégalités sociales qui engendrent la désaffection politique, la méfiance et le ressentiment envers la classe dirigeante et conduisent au populisme et parfois à des réactions violentes.»

1. 2017 - Troisième partie de session

